

Circulaire	Administrative
Emetteur	Service général du Pilotage du système éducatif - AGERS
Destinataire	: Réseaux d'enseignement CF-OS-LS
Niveaux et services	: Fondamental primaire
Domaine d'enseignement concerné	: Enseignement ordinaire et spécialisé
Date limite d'envoi	
<b>Objet</b>	<b>: Evaluations externes non certificatives 2007-2008 – 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années primaires</b>

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bougmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement primaire libre subventionné ;
- Aux Chefs d'établissement de l'enseignement fondamental primaire ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française.

**POUR INFORMATION :**

- Aux Membres des Services d'Inspection de l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française

<b>Autorités</b>	: Martine Herphelin Directrice générale adjointe	
<b>Personne(s) ressource(s)</b>	: Monsieur Sébastien DELATTRE	02/690.81.91
<b>Duplicata</b>	Service des circulaires de la Communauté française : <a href="http://www.adm.cfwb.be">http://www.adm.cfwb.be</a>	
<b>Nombre de pages</b>	: <b>1</b>	
<b>Mots clés</b>	: Evaluations externes non certificatives - année scolaire 2007-2008	

Bruxelles, le 07/09/2007

**Objet : Evaluations externes non certificatives 2007-2008. 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années primaires.**

Afin que vous puissiez en tenir compte dans la planification de cette année scolaire, je vous informe que la passation des évaluations externes non certificatives en 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années primaires se déroulera dans les écoles au cours de la semaine du 18 au 22 février 2008. Les épreuves porteront sur la formation mathématique.

Les groupes de travail chargés de l'élaboration des tests entameront leur travail en septembre. Je veillerai à vous transmettre les informations utiles dans le courant de l'automne, mais je vous signale déjà que tout sera mis en œuvre pour améliorer le dispositif de correction des tests et l'encodage des résultats.

La journée de correction sera organisée durant une journée de formation « macro » organisée par l'Inspection dans les jours qui suivront la passation.

Je vous signale également que je vous ferai parvenir vers le 20 septembre les « Pistes didactiques » consécutives aux évaluations en lecture et production écrite organisées en février dernier.

Vous recevrez des exemplaires des pistes 2<sup>e</sup> primaire à destination des enseignant(e)s de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années primaires et des exemplaires des pistes 5<sup>e</sup> primaire à l'attention des enseignant(e)s de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

Je vous invite à prévoir quelques unes de vos concertations autour de ces documents. Ils ont été élaborés avec le plus grand soin en tenant compte de la nécessaire continuité pédagogique tout au long de l'enseignement primaire et, bien évidemment, en s'appuyant sur les résultats des élèves aux tests. Les propositions concrètes qu'ils contiennent sont réellement de nature à améliorer les apprentissages des élèves. J'espère très sincèrement que vous aurez à cœur d'en encourager l'exploitation par vos enseignants.

Je vous souhaite une très bonne rentrée scolaire.

La Directrice générale adjointe,

Martine HERPHELIN